

# Bulletin provincial



Service des examens provinciaux

## EXAMENS PROVINCIAUX

**OBJET :** **Constitution, sur examen d'aptitudes, d'une réserve de recrutement de personnel technique de niveau A1 (Projeteur HVAC) pour Hainaut Gestion du Patrimoine (M-F-X)**

### **Recrutement**

#### **1. Conditions de participation :**

##### **1.1 Conditions générales de participation :**

- Jouir des droits civils et politiques ;
- Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction.

##### **1.2 Conditions particulières d'accès :**

Etre en possession d'un titre de l'enseignement universitaire (licence/master ou assimilé) dans les filières suivantes :

- Ingénieur industriel en construction,
- Ingénieur industriel en électromécanique,
- Ingénieur civil en architecture.

Afin d'éviter la surqualification, les candidat(e)s ne peuvent participer qu'aux examens de recrutement dont le niveau correspond au diplôme le plus élevé qu'ils/elles possèdent.

Toute personne présentant un handicap peut demander des aménagements raisonnables de la procédure de recrutement. Au moment de son inscription à l'examen, elle doit absolument contacter le Service des Examens provinciaux par téléphone ou par email (voir point n°5). Une analyse des difficultés rencontrées sera opérée de façon à trouver des solutions qui pourraient aider à les surmonter.

## **2. Profil de fonction :**

### **✓ Descriptif activités/compétences en lien avec la fonction (liste non-exhaustive)**

Hainaut Gestion du Patrimoine est chargé de la gestion, de la maintenance et de la bonne gouvernance de l'ensemble du Patrimoine immobilier provincial et ce, afin de garantir le développement optimal des activités provinciales dans un environnement conforme, sécurisé, agréable à vivre et adéquat. Cette gestion patrimoniale s'intègre activement dans une politique de développement durable.

Le travail du projeteur HVAC est un travail alliant bureau d'études et terrain. Son travail sera réalisé au bureau d'études spécifiques de Hainaut Gestion du Patrimoine (division techniques spéciales) et dans l'ensemble des institutions provinciales.

### **Compétences transversales :**

- Connaître l'institution provinciale ;
- Utiliser les ressources mises à disposition (matériel, ...) ;
- Maintenir à jour ses compétences ;
- Respecter les règles de déontologie, d'éthique et les limites professionnelles ;
- Collaborer à la gestion de l'information et de la communication au sein de l'institution ;
- Gérer les relations avec les usagers internes / externes ;
- Organiser son temps efficacement ;
- S'adapter à son environnement de travail.

### **Compétences spécifiques attendues pour la fonction à exercer :**

- Réaliser des études dans le domaine du génie climatique ainsi que dans les branches connexes,
- Elaborer des dossiers d'adjudication dans le secteur de l'HVAC concernant les marchés de travaux et de services,
- Analyser et contrôler des soumissions en tant qu'auteur de projets,
- Assumer le suivi des chantiers HVAC,
- Etre passionné par les concepts énergétiques innovants et assimiler les nouvelles techniques,
- Se tenir au courant des différentes législations et normes,
- Contribuer à l'image de marque de l'Administration au travers des contacts public/privé,
- Conscientiser les différents interlocuteurs à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie ainsi qu'au choix des énergies alternatives et durables,
- Etre intéressé par les techniques électriques du bâtiment et prêt à s'y investir,
- Etre à même de rédiger des rapports, notes et documents divers (fond et forme, orthographe, esprit de synthèse),
- Etre disposé à suivre, en permanence, l'évolution des techniques HVAC (veille technologique via documentation et/ou accepter d'être formé),
- A partir des plans dressés par les architectes et/ou les relevés établis sur sites, effectuer les calculs normatifs des déperditions calorifiques, gains de chaleur, débits de ventilation... dans les bâtiments provinciaux,
- Sélectionner et dimensionner le matériel en fonction des calculs établis,
- Implanter les réseaux hydrauliques et aérauliques en collaboration avec les collègues des techniques spéciales et les architectes afin d'optimiser l'espace disponible dans les bâtiments,

- Elaborer les cahiers spéciaux des charges, les métrés, les plans et estimations en vue de confectionner les dossiers de passation des marchés publics,
- Confectionner les dossiers d'analyses de soumissions en tant qu'auteur de projets,
- Assurer le suivi des chantiers de travaux et de services (maintenance des installations) avec établissement de procès-verbaux de réunion, d'états d'avancement des travaux et services et réceptions des installations HVAC,
- Mettre à disposition des clients finaux, des installations HVAC en ordre de marche avec formation du personnel autorisé à utiliser et entretenir le matériel,
- Assurer l'information ainsi que la sensibilisation des différents interlocuteurs à l'utilisation d'énergie renouvelable et des concepts de bâtiments à basse, très basse énergie ou positifs,
- Suivre les évolutions technologiques ainsi que la normalisation en vigueur.
- Aider quant à la réflexion à mener dans le cadre des propositions de rationalisation du patrimoine,
- S'investir en tant qu'appui dans les projets et missions spécifiques, les démarches et mesures à prendre au niveau de l'année créative, rationalisation du patrimoine, mise en place d'une stratégie immobilière globale, analyse et pistes de réflexion dans le cadre de l'Utilisation Rationnelle de l'Energie et des objectifs 2030/2050, mise en conformité du patrimoine provincial au niveau des techniques spéciales en fonction de l'évolution des obligations légales immobilières,
- Disposer des compétences personnelles suivantes :
  - o faire preuve d'autonomie et de rigueur administrative,
  - o être organisé et méthodique dans le respect des procédures de travail mises en place,
  - o être capable de travailler en équipe, de participer à une dynamique de groupe (collaborations et échanges de savoirs, savoir-faire et pratiques de terrain),
  - o faire preuve d'empathie et d'esprit d'équipe,
  - o avoir un sens de la communication aisé (établir et entretenir des relations avec des interlocuteurs variés),
  - o être capable de gérer différents niveaux d'action et thématiques (technique, opérationnel, gestion quotidienne, réflexion à long terme, propositions de nouvelles pistes de réflexion, ...)
  - o avoir le souci de la qualité tout en conciliant contraintes techniques, donne économique et niveaux d'action,
  - o être disposé à s'engager dans la dynamique organisationnelle de Hainaut Gestion du Patrimoine, orientée qualité et transfert des connaissances,
  - o effectuer un reporting continu auprès de la hiérarchie,
  - o être disponible et flexible au niveau des horaires.

### **3. Programme des matières et déroulement des épreuves :**

Une **épreuve écrite et éliminatoire** portant sur les différentes compétences reprises ci-dessus et en lien avec les matières suivantes :

- Connaissance générale de la Province de Hainaut et de ses missions ([www.hainaut.be](http://www.hainaut.be)),
- Maîtrise de la langue, y compris l'orthographe et la syntaxe,
- Connaissance de la législation et des arrêtés régissant les marchés publics de travaux, services et fournitures,
- Maîtrise des outils informatiques, logiciels et applications, liés au métier.

Une **épreuve orale spécifique** qui consiste en un entretien à « bâtons rompus » avec les membres du jury. Celle-ci est destinée à apprécier la motivation, les compétences et le profil du candidat à répondre aux exigences de la fonction à exercer telle qu'elle est présentée dans cet appel à candidature.

**Pour réussir l'examen et être intégré(e) dans la réserve de recrutement, le/la candidat(e) doit obtenir 60% minimum des points à l'épreuve écrite et être déclaré(e) apte à exercer la fonction suite à l'épreuve orale.**

**Remarque** : les jurys sont composés de représentants issus des institutions provinciales et/ou des experts externes. Conformément à l'article 8 du règlement des examens provinciaux, selon les nécessités, le nombre de membres de ces différents jurys pourra être réduit ou augmenté et un ou plusieurs d'entre eux remplacés par des personnalités particulièrement qualifiées en raison de leurs compétences ou de leur spécialisation.

#### **4. Rémunération annuelle brute non indexée :**

MIN : 21.814,64€

MAX : 33.887,15€

Traitement annuel brut, à calculer sur base de l'index actuel (2,1647) pécule et allocations réglementaires non comprises, avec la possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (10 années maximum) et dans le secteur public (prise en compte de toutes les années). Perspectives de nomination et d'évolution de carrière.

#### **5. Dépôt des candidatures :**

**Les candidats voudront bien adresser obligatoirement leur fiche d'inscription complétée et accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae (CV), d'une copie du plus haut diplôme, d'une photocopie recto-verso de la carte d'identité au Service des Examens (Delta-Hainaut, Avenue du Général de Gaulle 102, 7000 Mons), pour le 15 mai 2026 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.**

**Pour toute information complémentaire, contactez le Service des Examens provinciaux : 065/ 38 24 58 ou [recrutement.province@hainaut.be](mailto:recrutement.province@hainaut.be)**

#### **6. Remarques particulières :**

Aucun échange de correspondance n'aura lieu entre le dépôt des candidatures et la convocation aux épreuves, sauf pour les candidat(e)s qui ne réunissent pas les conditions requises pour l'admission à l'examen et qui seront informé(e)s du motif du refus.

Lorsque son inscription est valide, chaque candidat(e) recevra sa convocation par voie postale. Toutes les convocations sont envoyées en même temps. Il vous est possible de savoir quand celles-ci ont été diffusées en visitant régulièrement le site internet [www.hainaut.be](http://www.hainaut.be) (Rubrique « La Province », Onglet « Examens de recrutement »). Si le/la candidat(e) n'a rien reçu alors que la diffusion est annoncée en ligne, il/elle doit contacter de toute urgence le Service des Examens provinciaux. Il en va de même au niveau de la réception de sa convocation, chaque candidat(e) doit vérifier que celle-ci correspond bien à l'examen auquel il/elle s'est inscrit(e). En cas de problème, le/la candidat(e) doit se manifester auprès du Service des Examens provinciaux au plus tard 1 semaine avant l'examen. Passé ce délai, son inscription est annulée.

Les demandes de dispense sont accordées par le Collège provincial sur base d'un avis motivé du Service des Examens provinciaux. Le/La candidat(e) sera informé(e) en cas de refus de la demande de dispense. Dans ce cas-là, le Service des Examens provinciaux pourra alors le/la convoquer pour tout ou partie des épreuves de l'examen de recrutement.

La durée de validité de la réserve de recrutement constituée à l'issue de ces examens est fixée à deux ans et peut être prorogée au maximum d'un terme égal.

Les lauréat(e)s ayant participé indûment aux épreuves d'aptitudes ne pourront être inscrit(e)s dans la réserve de recrutement.

En cas de recrutement, le/la lauréat(e) devra produire des documents tels qu'un extrait d'acte de naissance timbré, un extrait de casier judiciaire, une copie du diplôme requis (sur base de l'original à présenter lors de la signature du contrat), etc.

Si ces documents révèlent que les conditions nécessaires ne sont pas réunies à ce moment, le/la lauréat(e) ne pourra se prévaloir d'avoir participé aux épreuves d'aptitudes.

Le 23 avril 2026

*Le Directeur général provincial,  
(s) S. UYSTPRUYST*

FICHE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN

**CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT DE PERSONNEL TECHNIQUE  
DE NIVEAU A1 (PROJETEUR HVAC) POUR HAINAUT GESTION DU PATRIMOINE**

**REMARQUE PREALABLE** : l'inscription ne vaut que si cette fiche d'inscription est complétée et accompagnée d'une copie d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae (CV), d'une photocopie recto-verso de la carte d'identité et d'une copie du plus haut diplôme.

Je soussigné(e), (**NOM, Prénom**) : .....

domicilié(e) (**adresse complète**) : .....

.....

**Tél.** : ...../..... **Gsm** : ...../.....

**E-mail** : .....

sollicite l'inscription à l'examen de recrutement (**un seul choix possible**) :

**Je m'inscris à l'examen précité (je présenterai l'épreuve écrite et en cas de réussite de celle-ci, je passerai l'épreuve orale).**

**Je m'inscris à l'examen précité et demande la dispense partielle de l'examen, soit uniquement l'épreuve écrite (en cas d'accord, je présenterai l'épreuve orale).**

**Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) :**

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à nous permettre de gérer votre participation aux épreuves. En soumettant cette fiche d'inscription accompagnée des documents requis, vous acceptez que vos données soient conservées et utilisées dans le cadre des activités qui découlent de l'organisation des examens provinciaux. La durée de conservation de vos documents est liée à la durée de validité de la réserve de recrutement. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, à l'effacement et à la limitation du traitement de vos données personnelles relatives à l'organisation de ces épreuves conformément aux articles 15, 16, 17 et 18 du RGPD. Toutefois, le droit à l'effacement n'est pas absolu et ne peut contrevenir à l'exécution de missions d'intérêt public. Veuillez adresser vos demandes, concernant ce traitement de données, au Service des Examens provinciaux (Avenue du Général de Gaulle n°102 à 7000 Mons).

**Je marque mon accord (cochez la case) :**       **OUI**       **NON**

**Je déclare sur l'honneur participer à cet examen qui correspond au diplôme le plus élevé en ma possession. Je ne pourrai donc pas me prévaloir d'un diplôme supérieur acquis avant mon entrée en fonction.**

**DATE :**

**SIGNATURE :**